



VOLONTAIRE EQUIPAGE

Les conditions pour postuler

Etre de nationalité française / Savoir nager / Etre physiquement et médicalement apte / Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD).

Etre âgé de 17 à moins de 26 ans.

Aucun niveau scolaire n'est requis.

Le type de contrat

Volontaire (contrat d'un an renouvelable).

Le métier

Le volontaire « Equipage » peut être employé dans tous les services des unités de la Marine. Il assure essentiellement des fonctions de soutien (tâches administratives, d'entretien, de service général...). Il contribue à garantir à chaque unité les moyens indispensables à la réussite de leur mission.

Le type d'affectations

Le volontaire « Equipage » peut être affecté à bord de tous types de bâtiments (porte-avions, frégates, sous-marins...) ou à terre.

La formation

Lieu : Centre d'Instruction Naval de Querqueville (50) ou de Saint-Mandrier (83).

Durée : 5 semaines.

Contenu : formation militaire, maritime et sportive + formation élémentaire de sécurité et de secourisme.

Les possibilités d'évolution

Possibilité de postuler en interne pour un contrat de matelot de la Flotte ou pour intégrer l'Ecole de Maistrance.

Possibilité d'évoluer en grade et en responsabilités tout au long de son parcours dans la Marine.

Les compétences & qualités requises

Etre motivé pour vivre une première expérience professionnelle enrichissante et valorisante dans la Marine est la première qualité attendue du volontaire « Equipage ».

Particularités

Militaire à part entière (port de l'uniforme), le volontaire perçoit une rémunération de base d'environ 700 net/mois. Il est également nourri et logé gratuitement.